

FIXATION DE TARIFS ET DROITS DE LOCATION POUR 2009

1 / 9

DESIGNATION	Date d'effet 2008	TARIF 2008	Date d'effet 2009	TARIF 2009	OBSERVATION
REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC					
MARCHE HEBDOMADAIRE					
Marché du Blosen et du Bungert (mètre linéaire par 1/2 journée avec nettoyage)					
BLOSEN : abonné	01-janv	0,60	01-janv	0,60	
BLOSEN : non abonné	01-janv	0,90	01-janv	0,90	
BUNGERT : abonné	01-janv	1,25	01-janv	1,25	
BUNGERT : non abonné	01-janv	1,50	01-janv	1,50	pour le 1er trimestre
BUNGERT : non abonné	01-janv	1,85	01-janv	1,80	les 2, 3 et 4ème trimestre
ATTRACTIONS FORAINES ET COMMERCANTS AMBULANTS					
Cirques, autres manifestations sous chapiteau, par jour					
Grand	01-janv	160,00	01-janv	160,00	
Moyen	01-janv	80,00	01-janv	80,00	
Petit	01-janv	40,00	01-janv	40,00	
Manège implanté sur le domaine public	01-janv	65,00	01-janv	65,00	par semaine
Stand de marrons chauds (forfait journalier)	01-janv	8,00	01-janv	8,00	
" Marché paysan " sur la place Joffre le premier mercredi du mois	01-janv	3,00	01-janv	3,00	Par stand
STATIONNEMENT DE TAXIS ET AMBULANCES	1-janv	40,00	1-janv	40,00	par mois pour un emplacement
AUTRES REDEVANCES					
Terrasse ou panneau (par mètre linéaire ou mètre carré)	01-janv	22,00	01-janv	22,60	redevance annuelle (IPC)
Autres : droits de passage, saillie, etc...	01-janv	11,30	01-janv	11,60	par an (IPC)

FIXATION DE TARIFS ET DROITS DE LOCATION POUR 2009

2 / 9

DESIGNATION	Date d'effet 2008	TARIF 2008	Date d'effet 2009	TARIF 2009	OBSERVATION
CONCESSIONS DE TERRAINS DU DOMAINE COMMUNAL					
. Hutte de chasse au Steinby	01-janv	51,00	01-janv	52,30	(IPC) montant minimum de perception (art.D1611-1 du CGCT)
. Pavillon refuge au plan Diebold	01-janv	5,00	01-janv	5,00	
. Abri au "Weierlé"	01-janv	5,00	01-janv	5,00	
. Hutte de chasse au Kattenbach	01-janv	5,00	01-janv	5,00	
CONCESSIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE COMMUNAL					
Edification du pylône de téléphonie mobile au Staufen	16-juin		16-juin		Durée de la convention 12 ans. Variation sur l'index trimestriel du coût de la construction du 4ème trimestre
CONCESSIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC					
<u>Opérateurs de téléphonie</u>					
- par kilomètre et par artère en souterrain	01-janv	33,02	01-janv		Par des gaines , câbles et autres infrastructure pour l'exploitation des services de communication électroniques (tarif annuel fixé par arrêté)
- par kilomètre et par artère en aérien	02-janv	44,03	02-janv		
- par m ² au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques	01-janv	22,01	01-janv		
<u>Ouvrage de transport et de distribution de gaz</u>					
Longueur des canalisations exprimées en mètre	01-janv	Maximum autorisé	01-janv	Maximum autorisé	PR = (L X 0,035) + 100,00 € / Tarif maximum défini en cours d'année
CAMPEURS STADE MUNICIPAL					
par jour, de midi à midi					
- Emplacement	01-janv	0,90	01-janv	0,90	Gratuit moins de 10 ans
-Personne : adulte	01-janv	0,60	01-janv	0,60	
enfant (à partir de 10 ans)	01-janv	0,45	01-janv	0,45	
DROITS DE PECHE					
MINI-BUS : quartier du Blosen/Centre-ville	01-janv	245,00	01-janv	251,50	par année civile (IPC)
Aller ou Retour	01-janv	0,80	01-janv	0,80	
Aller/Retour	01-janv	1,60	01-janv	1,60	

FIXATION DE TARIFS ET DROITS DE LOCATION POUR 2009

DESIGNATION	Date d'effet 2008	TARIF 2008	Date d'effet 2009	TARIF 2009	OBSERVATION
CONCESSIONS AU CIMETIERE					
Le produit de ces concessions est réparti comme suit : 1/2 à la Ville et 1/2 au CCAS.					
- concessions simples (2m X 1m)					
15 ans	01-janv	190,00	01-janv	195,00	Tarif de base
30 ans	01-janv	418,00	01-janv	429,00	(tarif de base X 2) + 10 %
-concessions doubles (2m X 2m)					
15 ans	01-janv	418,00	01-janv	429,00	(tarif de base X 2) + 10 %
30 ans	01-janv	836,00	01-janv	858,00	(tarif de base X 4) + 10 %
-concessions triples (2m X 3m)					
15 ans	01-janv	627,00	01-janv	643,50	(tarif de base X 3) + 10 %
30 ans	01-janv	1 254,00	01-janv	1 287,00	(tarif de base X 6) + 10 %
COLUMBARIUM					
concession d'une case destinée aux urnes cinéraires					
15 ans	01-janv	585,00	01-janv	600,00	
30 ans	01-janv	1 170,00	01-janv	1 200,00	
VACATIONS FUNERAIRES	01-janv	21,00	01-janv	25,00	Nombre de vacations fortement réduites en 2008
(BUDGET ANNEXE)					
PRESTATIONS FUNERAIRES					
ouverture et comblement d'une fosse adulte	01-janv	382,00	01-janv	384,62)	
ouverture d'une fosse adulte	01-janv	255,00	01-janv	257,52)	
comblement d'une fosse adulte	01-janv	127,00	01-janv	127,93)	
ouverture et comblement d'une fosse enfant -10 ans	01-janv	106,00	01-janv	107,02)	
exhumation	01-janv	975,00	01-janv	986,62)	Hors T.V.A.
+ ouverture et comblement d'une fosse	01-janv	382,00	01-janv	384,62)	(si réinhumation dans le cimetière de Thann)
mise en terre d'urnes funéraires	01-janv	109,00	01-janv	110,37)	
translation d'une urne funéraire dans une autre tombe	01-janv	165,00	01-janv	167,22)	
mise en place de l'urne funéraire dans le columbarium	01-janv	53,00	01-janv	53,51)	
jardin du souvenir (dépôt des cendres)	01-janv	18,00	01-janv	18,40)	

FIXATION DE TARIFS ET DROITS DE LOCATION POUR 2009

4 / 9

DESIGNATION	Date d'effet 2008	TARIF 2008	Date d'effet 2009	TARIF 2009	OBSERVATION
LOCATION D'IMMEUBLES COMMUNAUX					
MONTANT MENSUEL					
Logement école mixte, 1 place du Bungert	01-janv	110,96	01-janv	112,97	(IRL)
Location garage, 49 rue de l'étang	01-janv	40,88	01-janv	41,62	(IRL)
Logement maternelle du Nord, 108 rue St Jacques	01-janv	148,71	01-janv	151,41	(IRL)
Garage avenue des Volontaires	01-juin	60,00	01-janv	60,00	(Indice coût de la construction 4ème trimestre N-1)
Logement école Helstein F2	01-janv	390,00	01-janv	390,00	(IRL)
Logement école Helstein F4 96 m ²	01-janv	570,00	01-janv	570,00	(IRL)
Logement école Helstein F4 100 m ²	01-janv	600,00	01-janv	600,00	(IRL)
Location Centre Socio-culturel	01-janv	18 223,97	01-janv	19 704,79	Montant annuel indexé sur l'indice <u>du coût de la construction</u> du 1er trimestre de l'année N-1 (pour mémoire indice 1er trimestre 2007 = 1384,50 indice 1er trimestre 2008 = 1497,-)
<u>Office National des Forêts</u>					
Logement de fonction 106, rue St-Jacques	01-janv	672,23	01-janv	684,42	Ce montant est mis à la charge des membres de l'Unité Territoriale de la Thur
Maison forestière, 53, rue du Kattenbach	01-janv	199,85	01-janv	203,47	
<u>Participation aux frais de chauffage (par mois)</u>					
Logement école mixte, 1 place du Bungert	01-janv	164,10	01-janv	168,50	IPC
Logement maternelle du Nord, 108 rue St Jacques	01-janv	164,10	01-janv	168,50	IPC
Logement de fonction 106, rue St-Jacques	01-janv	137,20	01-janv	140,90	IPC
Participation eau (référence facture SOGEST)	01-janv	2,86000	01-janv	2,93627	Pour une consommation annuelle de 30 m3 par personne Tarif Sogest moyenné sur la période (IPC)
Bail rural terrains à Leimbach	1-mars	721,15	1-mars	740,65	Variation au 1er mars en fonction de l'indice de l'inflation (IPC octobre 2007 = 115,37 / octobre 2008 = 118,49
Etang de pêche à Leimbach	1-mars	340,68	1-mars	351,33	IPC au 1er mars 2007 : 113,9 Indice au 1er mars 2008 : 117,46

FIXATION DE TARIFS ET DROITS DE LOCATION POUR 2009

5 / 9

DESIGNATION	Date d'effet 2008	TARIF 2008	Date d'effet 2009	TARIF 2009	OBSERVATION
LOCATIONS DE SALLES DIVERSES					
Salle de répétition école maternelle Nord	01-janv	3,35	01-janv	3,40	(par heure) (IRL)
Local école élémentaire du Steinby	01-janv	684,40	01-janv	696,80	par an (IRL)
Locaux rez-de-chaussé : Charges					Facturation suivant consommation
Locaux 2ème étage : Charges					Facturation suivant consommation
Location d'une salle à l'école du Bungert (danse)	01-janv	44,25	01-janv	45,05	par mois pour 11 mois (IRL)
LOYER occupation ateliers municipaux (CCPT)	1-avr	1142,26	1-avr		Evolution indexée sur l'indice INSEE du coût de la construction du 1er trimestre N.
Concession sous-sol " Galerie St-Thiébaud "	01-janv	24,20	01-janv	24,64	par mois (IRL)
Location d'une salle à la Maison des Associations	01-janv	26,75	01-janv	27,24	tarif journalier (IRL)
LOCAUX DE LA GARE					
C.L.I.C.	1-avr	203,56	1-avr	214,99	(ICC)
Conseil Général (Pôle gérontologique)	1-avr	610,66	1-avr	644,95	(ICC)
FRAIS DE COPIE (dont liste électorale)					
copie support papier format A4 : la page	1-janv	0,18	1-janv	0,18	
copie support informatique : la disquette	1-janv	1,83	1-janv	1,83	
copie support informatique : le Cd-rom	1-janv	2,75	1-janv	2,75	
LIVRES - MEDAILLES - PHOTOS					
Histoire de Thann	01-janv	35,00	01-janv	35,00	(IPC)
THANN clin d'œil sur le Xxème siècle	01-janv	37,00	01-janv	37,00	(IPC)
Pilgerthaler en bronze	01-janv	30,00	01-janv	30,00	
Pilgerthaler en argent	01-janv		01-janv		en fonction du cours officiel
Carte postale	01-janv	0,50	01-janv	0,50	
Photo numérique	01-janv	1,00	01-janv	1,00	Transmission numérique (si support, frais en sus)

FIXATION DE TARIFS ET DROITS DE LOCATION POUR 2009

DESIGNATION	Date d'effet 2008	TARIF 2008	Date d'effet 2009	TARIF 2009	OBSERVATION	
PRODUITS FORESTIERS					Les tarifs ont été réajustés et actualisés en fonction du prix du marché. Ils sont mentionnés en stères, qui est l'unité actuelle de commercialisation. <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Montant T.T.C. = 12,- " 08,- " 10,- " 43,- " </div>	
Fonds de coupe						
- 1 stère de bois quartier	01-janv	11,38	01-janv	11,38		Montant H.T.
- 1 stère de bois rond > 10	01-janv	7,58	01-janv	7,58		Montant H.T.
carte de ramassage de bois mort	01-janv	9,48	01-janv	9,48		par an et par personne
bois de chauffage (le stère)	01-janv	37,92	01-janv	40,75		

FIXATION DE TARIFS ET DROITS DE LOCATION POUR 2009

DESIGNATION	Date d'effet 2008	TARIF 2008	Date d'effet 2009	TARIF 2009	OBSERVATION
UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES					(IPC)
<u>Centre sportif F. BOURGER</u>					l'O.S.L. est exonérée de facturation
grande salle	01-janv	22,00	01-janv	22,00	(par heure)
salle de gymnastique	01-janv	25,00	01-janv	25,00	(par heure)
petites salles	01-janv	12,00	01-janv	12,00	(par heure)
<u>Gymnase du Steinby</u>					
Grande salle	01-janv	16,00	01-janv	16,00	(par heure)
<u>Utilisation scolaire</u>					
Piste d'athlétisme - stade de football ou de rugby	01-janv	12,00	01-janv	12,00	(par heure)
<u>Stade de Rugby</u>					
- terrain d'honneur					
de jour	01-janv	55,00	01-janv	55,00	(pour la durée d'une rencontre soit 2 heures)
de nuit	01-janv	105,00	01-janv	105,00	(pour la durée d'une rencontre soit 2 heures)
<u>Stade de football</u>					
- terrain d'honneur					
de jour	01-janv	55,00	01-janv	55,00	(pour la durée d'une rencontre soit 2 heures)
de nuit	01-janv	105,00	01-janv	105,00	(pour la durée d'une rencontre soit 2 heures)
- terrain annexe					
de jour	01-janv	36,50	01-janv	36,50	(pour la durée d'une rencontre soit 2 heures)
de nuit	01-janv	45,00	01-janv	45,00	(pour la durée d'une rencontre soit 2 heures)

FIXATION DE TARIFS ET DROITS DE LOCATION POUR 2009

DESIGNATION	Date d'effet 2008	TARIF 2008	Date d'effet 2009	TARIF 2009	OBSERVATION
LOCATIONS DIVERSES					
Barrières mobiles	01-janv	2,10	01-janv	2,10	par unité et par jour
Praticables mobiles	01-janv	2,10	01-janv	2,10	par unité et par jour
Podium	01-janv	164,00	01-janv	164,00	hors montage et démontage
Chaises	01-janv	0,60	01-janv	0,60	par unité et par jour
Tables	01-janv	1,40	01-janv	1,40	par unité et par jour
Marteau piqueur	01-janv	12,00	01-janv	12,00	l'heure
Echafaudage (en régie uniquement)	01-janv	1,50	01-janv	1,50	le m ² /par semaine pendant 4 semaine (hors montage,démontage et transport)
Echafaudage (en régie uniquement)	01-janv	1,00	01-janv	1,00	le m ² /par sem. à partir de la 5ème semaine (hors montage,démontage et transport)
location de la balayeuse					
Communes membres de la CCPT) (IPC)
. Jours ouvrés	01-janv	56,00	01-janv	57,50) Ajouter la mise à disposition
. Dimanches et jours fériés	01-janv	70,00	01-janv	72,00) d'un agent technique qualifié
Communes hors CCPT, entreprises, particuliers)
. Jours ouvrés	01-janv	75,00	01-janv	77,00) Ajouter la mise à disposition
. Dimanches et jours fériés	01-janv	90,00	01-janv	92,50) d'un agent technique qualifié
PRESTATIONS DIVERSES (par heure)					
(pour des travaux effectués en régie)					
Agent d'entretien et de salubrité, agent administratif	01-janv	20,00	01-janv	20,20) Ces tarifs horaires donnent lieu à une majoration :
Agent technique/d'entretien, de salubrité et administratif qualifié	01-janv	23,00	01-janv	23,30) - de 25 % en cas d'intervention en heures supplémentaires
Agent technique qualifié/principal et adjoint administratif	01-janv	24,50	01-janv	24,80) - de 50 % en cas d'intervention les dimanches, jours fériés et la nuit.
Agent de maîtrise/agent technique chef et adjoint administratif principal	01-janv	26,00	01-janv	26,30) En cas de facturations pour prestations extérieures, ces tarifs sont
Agent d'encadrement et d'étude	01-janv	30,00	01-janv	30,30) majorés de 20 % pour frais de structure et de gestion.
Mise à disposition de véhicules avec chauffeur	01-janv	65,00	01-janv	66,00)

FIXATION DE TARIFS ET DROITS DE LOCATION POUR 2009

9 / 9

DESIGNATION	Date d'effet 2008	TARIF 2008	Date d'effet 2009	TARIF 2009	OBSERVATION
RECHERCHES GENEALOGIQUES					
1 acte	01-janv	8,00	01-janv	8,00) de 1 à 3 actes, 8,00 Euros l'acte)) le 4ème acte et les suivants sont facturés à 5,- Euros)
2 actes	01-janv	16,00	01-janv	16,00	
3 actes	01-janv	24,00	01-janv	24,00	
4 actes	01-janv	29,00	01-janv	29,00	
Les tarifs sont indexés chaque année sur l'évolution de la limite supérieure de la 1ère tranche du barème de l'impôt sur le revenu. Les chiffres 2008 seront connus dans la loi de finances 2008					
emplacements non éclairés					
emplacements non éclairés supportant de la publicité phosphorecente ou fluorescente					
emplacements éclairés par un dispositif extérieur à l'emplacement ou fixé sur ce dernier					
pour les caissons publicitaires destinés à supporter des affiches éclairées par transparence, ainsi que pour les dispositifs lumineux installés sur toitures, murs ou balcons; Pour tout emplacement créé après le 1er janvier d'imposition, la taxe est due					
Eau industrielle MILLENNIUM CHEMICALS THANN SAS le m3 (en provenance de l'ancien puits municipal)					
Contrat du 30 septembre 2002 pour la fourniture d'eau industrielle indexé sur l'indice INSEE 40 00 10 " eau potable distribuée à usage non domestique "					
Location d'un instrument de musique					
	01-sept	15,00	01-sept	15,00	Par mois et par instrument
FRAIS DE SCOLARISATION					
Classe d'intégration scolaire (C.L.I.S.)					
	01-sept	210,00	01-sept	215,00	Par élève (augmentation coût du chauffage)

INDICES

CONSTRUCTION

1er trim. 2007 = 1 384,5
1er trim. 2008 = 1 462,5

IRL LOYER

1er trim. 2007 = 113,07
1er trim. 2008 = 115,12

CONSOMMATION I.P.C

octobre 2007 = 115,37
octobre 2008 = 118,49